DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION
2 avril 2021

Nombre de Conseillers	
En exercice	29
Présents	28
Votants	28

OBJET :
08c. RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR 2021 SECTIONS SPORTIVES MERVILLOISES.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le 15.04.2021
ID : 059-215904004-20240408-13042021-DE
MAIRIE DE MERVILLE 59660

L'an deux mil-vingt-et-un, le huit AVRIL à dix-huit h

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – M. BAUDRY José – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – M. MOUILLE Julien – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. COUSYN Sébastien – Mme CARLIER Nathalie – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – Mme DI PENTA Anna – Mme DELANSAY Sylvie – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSÉ : M. LAPIERRE Julien **donnant procuration à** Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra.

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :
Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, **à l'unanimité des votes exprimés** (un conseiller ne prend pas part au vote étant membre d'une des associations); décide que les sections sportives mervilloises dont la désignation suit, bénéficieront, pour 2021, des subventions annuelles suivantes, destinées à subvenir à leurs besoins généraux :

- Archers de la Lys	500 €
- Football (U.S.M.M)	5 000 €
- Judo (Dojo club)	2 500 €
- Tennis (Tennis Club de Merville)	8 500 €
- Tanche Mervilloise	1 500 €
- Forme Club	1 500 €
- Rallye Mervillois	500 €
- Cyclotourisme	1 000 €
- Boule Flamande	150 €
- Saint-Georges	2 000 €
- Basket Ball	4 000 €
- Courir à Merville	500 €
- Bad Mervillois	250 €
Total subventions pour 2021	**27 900 €**

Ces subventions seront virées aux comptes de ces associations. La dépense sera imputée au compte 6574 du budget communal dès réception des bilans financiers.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Joël DUYCK

MAIRIE DE MERVILLE 59660

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.